Intérêts

Intérêts appliqués aux principaux comptes bancaires & compte titres - Taux en vigueur à partir du 02/10/2023

Compte à vue

TAUX DÉBITEUR:

Facilité de découvert (max 1215€) remboursable dans un délai de 3 mois[1]	9,11%/an (9,50% TAEG[2]) payable mensuellement
Tout solde débiteur[3] :	Taux débiteur:10,02%/an payable mensuellement

TAUX CRÉDITEUR:

Solde en € < 2.500,00	0,00 % brut/an
Solde en € > 2.500,00	0,00 % brut/an

Compte épargne Azur

TAUX DINTÉRÊT:

Taux de base *:	1,00 %/an
Prime de fidélité	0,50 %/an
Tout solde débiteur[3] :	Taux débiteur:10,02%/an payable mensuellement

* taux de base valable sur le montant total porté en compte. Les intérêts sont calculés sur base annuelle

Compte épargne High Fidelity

TAUX DINTÉRÊT:

Taux de base *:	0,90 %/an
Prime de fidélité	1,65 %/an
Tout solde débiteur[3] :	Taux débiteur:10,02%/an payable mensuellement

* taux de base valable sur le montant total porté en compte. Les intérêts sont calculés sur base annuelle

Compte-titres

TAUX DÉBITEUR:

Tout solde débiteur[3] :	Taux débiteur:10,02%/an payable mensuellement

TAUX CRÉDITEUR:

Solde en € / $:	0,00 % brut/an

1 - Sur demande. Le document «Formulaire de demande de facilité de découvert remboursable dans un délai de maximum 3 mois» est disponible dans le Document centre sur www.keytradebank.be dans la rubrique «Crédit»

2 - Pour exprimer le coût total du crédit pour le consommateur, on utilise le TAEG, c'est-à-dire le Taux Annuel Effectif Global. Grâce à une formule mathématique, en principe tous les frais, (comme par exemple les frais de dossier, les frais de gestion, les commissions pour les intermédiaires de crédit, les frais de carte de crédit, les frais d'assurance, ...) et intérêts que vous devez payer pour effectivement disposer du crédit, sont traduits dans un pourcentage.

3 -Si vous avez un Contrat de facilité de découvert sur compte à vue remboursable dans un délai de maximum 3 mois, le taux d'intérêt s'appliquera lorsque vous avez un solde débiteur de plus de 1.215€ ou lorsque vous ne réglez pas votre débit dans les 3 mois.
Si vous n'avez pas de Contrat de facilité de découvert sur compte à vue remboursable dans un délai de maximum 3 mois ou de facilité de découvert sur compte-titres, le taux d'intérêt sera immédiatement applicable pour tout solde débiteur.
Les intérêts débiteurs sont calculés, sur le solde débiteur, selon la méthode nominale, au jour le jour et sur la base d'une année de 365 jours, le jour de l'apparition du solde débiteur étant compris dans le calcul des intérêts.

0050/FNE09/2023

Keytrade Bank, succursale belge d'Arkéa Direct Bank SA (France)
Boulevard du Souverain 100 - 1170 Bruxelles, BE 0879 257 191
Intermédiaire en assurance autorisé à exercer en Belgique (ORIAS 07008441)
T +32 2 679 90 00 - F +32 2 679 90 01 - info@keytradebank.com - keytradebank.be